



Séance du 15 octobre 2021 à 15h
Présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul

Installation de Mme Catherine Bréchignac

Eloge d'André Martel **Par Catherine Bréchignac**

Monsieur le Président,
Monsieur le secrétaire perpétuel, cher Pierre,
Monsieur le secrétaire perpétuel, cher Jean-Robert,
Chers consœurs et confrères,
Chers amis,

Merci beaucoup Jean-Robert, cher complice de l'Institut de France pour l'éloge empli d'amitié que tu m'as adressé. Pour la scientifique que je suis qui eut une éducation cartésienne de la science, être élue à l'académie des sciences d'outre-mer qui a pour mission d'étudier sous leurs aspects scientifiques, mais aussi politiques, économiques, techniques, historiques, sociaux et culturels les questions relatives aux pays et territoires situés, pour nous, au-delà des mers, fait preuve de votre part d'un esprit d'ouverture qui m'a beaucoup touchée et je vous en remercie. J'espère être en mesure d'apporter une contribution modeste, inattendue, éclectique parfois, à votre compagnie qui est maintenant aussi la mienne.

Quelle est la démarche de pensée que vous avez suivie, Monsieur le secrétaire Perpétuel, démarche qui vous a conduit à m'inciter à me présenter au siège d'André Martel, homme que je n'ai pas connu, que j'ai appris à connaître, et que je regrette de n'avoir pas connu davantage ? Cet homme à la double carrière académique et militaire a fait ressurgir en moi des souvenirs enfouis : celui de mon arrière-grand-père François Hyacinthe Kerléguer, breton, d'origine extrêmement modeste, qui de mousse est devenu sous-officier de marine et sillonna le monde sur des bateaux de guerre, de son fils mon grand-père, officier de marine me racontant les terres de l'outre-mer qui dans mon imaginaire d'enfant n'étaient pas des terres de conquêtes mais des terres d'aventure. Lire des textes d'André Martel, historien de la guerre, conter la vie des hommes de guerre et des hommes en guerre, se plonger dans la biographie non conventionnelle et éclairante qu'il apporte sur le général Leclerc, *Leclerc ; le soldat et le politique*, livre primé par l'Académie française, *Relire Foch au XXIème siècle*, qu'il publie en 2008 plus d'un siècle après l'ouvrage phare du Maréchal : *les principes de la guerre*, sont entrés en résonance avec l'arrière-petite-fille et petite-fille de militaires que je suis. Cette succession n'est donc pas complètement illégitime. Il me revient alors, comme il est d'usage



à l'académie des sciences d'Outre-mer de faire l'éloge de mon prédécesseur, André Martel, de le faire revivre pour un instant, un instant d'éternité, reprenant l'oxymore que le poète José Maria Rilke emploie dans l'une de ses lettres à Rodin pour dépeindre les étoiles de la voie lactée « ces êtres qui se précisent infiniment dans un instant d'éternité ».

Le 4 mai 1930 à Cavaillon dans le Vaucluse naît André Etienne Marius Martel. Cavaillon, Marius, ces noms fleurent bon le soleil, la lumière, le sud, la méditerranée, région à laquelle André Martel restera attaché tout au long de sa vie. Son père âgé de quarante ans à la naissance de son fils s'était illustré dans la campagne de Syrie. Cet ancien Maréchal des logis, chef de gendarmerie à cheval, incarne l'ordre, l'autorité, la fierté d'être cavalier. Près d'un demi-siècle après sa mort son fils, André, lui consacre un ouvrage : *Maurice Martel, sous-officier de gendarmerie à cheval, 1890-1969. Mémoires et récits.*

Petit garçon, André Martel a neuf ans lorsqu'éclate la seconde guerre mondiale, il fréquente l'école communale de sa ville natale, puis il poursuit sa scolarité au lycée Frédéric Mistral à Avignon. Le baccalauréat en poche, Il achève ses études supérieures à la faculté des lettres d'Aix en Provence. Dans *la revue d'histoire moderne et contemporaine*, il raconte, dans un article intitulé : *Tunisie 1954 déplacement professionnel et parcours initiatique en temps de transition politique*, ses premiers pas dans sa vie d'adulte. Il est émouvant de l'écouter.

« Marié très jeune pour d'impératives raisons familiales j'avais préparé l'agrégation à Aix en Provence en assurant comme sursitaire et délégué rectoral 22h de cours par semaine. Reçu l'un des plus jeunes au concours en 1952 -il avait 22ans- j'avais manifesté, lors de la confession d'usage, le désir d'enseigner outre-mer selon la terminologie en vigueur, les raisons en furent diverses : besoin de détente, désir de connaître une autre civilisation, l'islam surtout, envie d'engager une recherche historique rompant avec les modes économique-sociales d'alors. » En l'écoutant, l'inspecteur général lui conseille de remplir avant de partir ses obligations militaires. Sur les traces de son père, André Martel est un excellent cavalier, alors n'ayant pu se présenter aux épreuves de la préparation militaire supérieure, dont la date coïncidait avec celle des épreuves de l'agrégation, Il demande à servir dans un régiment de cavalerie. Affecté en novembre 1952 au 11^e Régiment de cuirassiers à Orange, il devient brigadier-chef puis il est envoyé à Saumur d'où il sort sous-lieutenant. On peut lire ensuite sous sa plume « En règle avec mes obligations civiques et muni de tous les sacrements de l'inspection générale, attiré depuis toujours par un Orient où mon père avait servi et dont il avait gardé la nostalgie, j'optais avec l'accord de mon épouse pour un poste d'enseignant d'histoire-géographie au collège Sadiki à Tunis. » Son objectif reste cependant de mener à bien une recherche historique qui le qualifierait à terme pour l'enseignement supérieur et il décide de mettre en cours une thèse. Il reste cinq ans à Tunis de 1954 à 1959, séjour pendant lequel les évènements d'Algérie engendrent une rupture mentale qui le marquera. « Officier de réserve, solidaire de mes camarades de l'armée d'Afrique, je ne pouvais m'en désintéresser » dit-il. En 1956, en pleine guerre d'Algérie, lors de l'indépendance de la Tunisie, il fut affecté au camp de Bou Fichta, au titre du 8^e Régiment de chasseurs d'Afrique. Le militaire et l'agrégé d'histoire, se trouvent alors intimement imbriqués.



Le thème de la guerre n'est plus l'apanage des militaires ni même celui des politiques. Les sociologues s'en sont emparés, et pour signifier « l'étude scientifique de la guerre considérée comme phénomène psychologique et social », Gaston Bouthou invente un néologisme « la polémologie » de *polémos* qui en grec signifie guerre et publie en 1951 le *Traité de sociologie : les guerres éléments de polémologie* ; quant aux historiens, ils étudient à la même époque, dans le sillage de Pierre Renouvin, les forces profondes de l'histoire pour comprendre les événements internationaux ; l'histoire n'est pas parsemée de guerres mais la guerre est dans l'histoire.

C'est dans cette dernière lignée que s'inscrit André Martel. Pour déchiffrer l'histoire qui est en train de s'écrire sur l'indépendance tunisienne, Il oriente alors ses travaux de recherche non pas sur la colonisation et ses conséquences, à l'instar de bon nombre de ses collègues, mais sur l'histoire plus ancienne des relations entre les tribus dans le sud tunisien, l'importance de l'espace saharien, et la porosité de la frontière avec la Libye ; ces forces profondes de l'histoire influent aussi sur la transition vers la souveraineté tunisienne. Il demandera par la suite à Pierre Renouvin professeur à la Sorbonne d'être son directeur de thèse.

De 1959 à 1962, André Martel est détaché au CNRS à Paris, libéré d'enseignement, il peut se déplacer dans les bibliothèques de Londres, de Rome et se consacre à retrouver les éléments manquants à ses recherches. Il accomplit aussi à Saumur un stage à la fin duquel il est nommé capitaine. Revenu à Tunis, il enseigne à la faculté des lettres, et termine sa thèse de doctorat d'état intitulée « *Les Confins saharo-tripolitains de la Tunisie, 1881-1911* », thèse qu'il soutient en Sorbonne en 1966.

Un an plus tard, il est nommé professeur d'histoire contemporaine à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Montpellier, il y restera jusqu'en 1980 y assumant les fonctions de vice-président puis de président, une présidence magistrale qui ne l'empêche nullement ni d'effectuer des stages à Saumur, où il est promu chef d'escadron, lieutenant-colonel et enfin colonel, ni de se rendre quasi annuellement en Tunisie, pays auquel il reste profondément attaché. C'est à cette époque, en 1978, qu'il est élu membre libre de l'Académie des sciences d'Outre-mer. Durant ces quinze années, confortant toujours cette même dualité de l'historien et du militaire, Il mêle le militaire dans l'histoire en créant à Montpellier en octobre 1968 le *Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale*, puis une décennie plus tard, mettra en place la première unité de recherches du CNRS dans ce champ disciplinaire, « *Forces armées et institutions de défense* » qui prend le nom par la suite « *État-Société-Ideologie-Défense* », unité qui se dilue dans le *Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales (CRISES)*, où la spécificité que lui donnait son intitulé a disparu. Il faut toujours veiller à ne pas se laisser envahir par l'eau tiède des généralités.

Professeur des universités et colonel de réserve André Martel, particulièrement attaché à transmettre l'histoire militaire, aimait à se dire professeur réserviste. C'est à ce double titre qu'il contribue à l'enseignement de l'histoire militaire à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr-



Coëtquidan (1988-1992) ; qu'il apporte aux commissaires des armées de l'Air et de Terre des écoles de Salon-de-Provence et de Montpellier, un enseignement associé à la rédaction de mémoires de recherches ; qu'il intervient à de nombreuses occasions au sein de l'École supérieure de guerre devenue depuis 2011 l'École de Guerre à l'École militaire à Paris et devant l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN). C'est aussi grâce à ce double statut qu'à la demande du professeur Pierre Guiral, il développe un enseignement d'histoire militaire et de défense à l'Institut politique d'Aix-en-Provence qui, aujourd'hui, a une spécialité *Histoire militaire comparée, géostratégie, défense et sécurité*. Il y termine sa carrière comme titulaire de la chaire « Histoire de la Défense. » Notre confrère Jacques Frémeaux, un de ses disciples devenu son ami, rappelle une formule qu'aimait à prononcer André Martel : « Défendre quoi, comment, et contre qui ? ».

Il est fréquemment invité à donner des conférences en France comme à l'étranger. Auteur d'une cinquantaine d'articles et de livres, dont celui dédié à son père et ceux concernant les maréchaux Leclerc et Foch, il publie sur la Libye, en tant que l'un des rares spécialistes français de l'histoire de ce pays pour lequel son intérêt ne faillit pas, un livre sociologique et historique sur le temps long *la Libye des Ottomans à Da'ech (1835-2016)* dont la postface est écrite par notre confrère Jacques Frémeaux. Il conduit aussi une réflexion sur la mémoire et l'oubli avec son livre intitulé *Félix et Colette Pijaud, deux héros oubliés de la France libre*. En effet, qui se souvient que Félix Pijaud fut avec Philippe Leclerc l'un des deux seuls officiers supérieurs brevetés à rejoindre de Gaulle dès juin 1940 ? Hélas Félix Pijaud ne survivra pas à la guerre.

L'âge des guerres s'achèvera-t-il en une orgie de violence ou en un apaisement progressif ? demandait Raymond Aron dans *Paix et guerre entre les nations*. L'âge des guerres se dissout car la guerre change de visage. Les guerres entre nations sont devenues une exception, mais le nombre de conflits baptisés souvent guerres ne décroît pas. Souvent issus de contentieux historiques, politiques, religieux, dont les causes sont dans les forces profondes de l'histoire, ils engendrent terrorisme, banditisme dont on ne se sort pas. A la question pourquoi la guerre ? question intemporelle qui fut même l'objet d'un opuscule rassemblant un échange épistolaire de 1932, entre Albert Einstein et Sigmund Freud, question intemporelle qui récemment a donné lieu à une journée de réflexion à l'*Institut de recherches stratégique de l'école militaire (IRSEM)*, la réponse n'est pas au rendez-vous. Le grand théoricien de la guerre Clausewitz, il y a deux siècles, définissait la guerre comme « un acte de violence dont l'objectif est de contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté ». Mais aujourd'hui contraindre l'adversaire avec les technologies que nous venons d'inventer ; simulations, drones, avec des soldats qui sont devant leur ordinateur, synchronisant leurs actions à la vitesse de la lumière, la guerre virtuelle devenue soi-disant vertueuse, n'en est pas moins destructrice, et ses conséquences peuvent être dramatiques. La guerre se complexifie, la société se complexifie, l'histoire se complexifie. Il est alors salutaire, comme le fit Martel il y a cinquante ans, de renouveler le domaine d'études sur la guerre en France en tenant compte de cette nouvelle complexité.



Pour terminer cet hommage, il me semble opportun de donner la parole à Pierre Razoux, l'un des nombreux élèves d'André Martel en rappelant ses propos : « André Martel était surtout un formidable pédagogue, à la fois très exigeant et bienveillant, qui a formé deux générations d'historiens qui lui doivent beaucoup. Très actif auprès de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) et investi dans la transmission de l'esprit de défense, il a marqué les nombreux cadres militaires qui ont suivi ses enseignements. Doté d'un solide sens de l'humour, d'un accent fleurant bon les cigales, d'une probité intellectuelle avérée et d'une vision fulgurante sur l'évolution des rapports de force internationaux, il s'est imposé comme un « patron » montrant l'exemple, percutant, fidèle en amitié, élégant et distingué jusqu'à son dernier souffle. »

Je vous remercie